

# Cursus Instruments Polyphoniques

<b>Cycle 1</b>	
Parcours pédagogiques	Modes d'évaluation
<p><b>Cursus diplômant</b></p> <p>3 à 5 ans</p> <p>Cours hebdomadaires de 30 minutes Sur toute la durée du cycle : auditions, pratiques collectives</p> <p>Atelier de déchiffrage (facultatif) Formation musicale obligatoire</p>	<p><b>Contrôle continu</b></p> <p>Auditions, pratiques collectives, investissement, travail personnel</p> <p><b>Examen de fin de cycle</b></p> <p>Programme de maximum 10 minutes : 2 pièces d'époques et styles différents 1 pièce de musique d'ensemble et/ou projet personnel (facultatif)</p> <p>Obtention d'Attestation d'Etudes Musicales (AEM) et possible passage en cycle 2</p>

<b>Cycle 2</b>	
Parcours pédagogiques	Modes d'évaluation
<p><b>Cursus diplômant</b></p> <p>3 à 5 ans</p> <p>Cours hebdomadaires de 45 minutes Sur toute la durée du cycle : auditions, pratiques collectives, participation aux projets collectifs de l'école</p> <p>Formation musicale obligatoire</p>	<p><b>Contrôle continu</b></p> <p>Auditions, pratiques collectives, investissement, travail personnel</p> <p><b>Examen de fin de cycle</b></p> <p>Programme de maximum 20 minutes : Pièces d'époques et de styles différents 1 pièce de musique d'ensemble et/ou projet personnel (facultatif) Participation à 2 sessions pratiques collectives obligatoire pour valider le BEM</p> <p>Obtention du Brevet d'Etudes Musicales (BEM) et possible passage en cycle 3</p>

<b>Cycle 3</b>	
Parcours pédagogiques	Modes d'évaluation
<p><b>Cursus diplômant</b></p> <p>3 à 5 ans</p> <p>Cours hebdomadaires de 45 à 1h15 minutes en fonction du projet de l'élève incluant sur toute la durée du cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la dimension de création</li> <li>- auditions</li> <li>- pratique de la musique d'ensemble/participation aux projets de l'école</li> <li>- atelier d'improvisation et d'invention (facultatif)</li> </ul> <p>UV de musique de chambre et BEM de Formation musicale doivent être acquis pour obtenir le CEM</p>	<p><b>Contrôle continu</b></p> <p>Auto-évaluation, auditions, regards croisés de l'équipe pédagogique des différentes disciplines de l'élève</p> <p><b>Examen de fin de cycle</b></p> <p>Programme de 30 minutes maximum devant jury Programme émanant du projet artistique personnel de l'élève</p> <p>Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM)</p>

<b>Cycle 3 renforcé</b>	
Parcours pédagogiques	Modes d'évaluation
<p><b>Cursus diplômant</b></p> <p>2 à 3 ans</p> <p>Cours hebdomadaire de 60 minutes incluant sur toute la durée du cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- auditions</li> <li>- participation aux projets de l'école</li> <li>- musique de chambre</li> <li>- UV de culture musicale (analyse ou écriture ou culture et médiation)</li> <li>- projet personnel</li> <li>- suivi d'un minimum de 12 conférences de culture artistique</li> <li>- Certificat d'Etudes Musicales de Formation Musicale</li> <li>- UV d'accompagnement pour les guitares et les accordéons</li> </ul>	<p><b>Contrôle continu</b></p> <p>Auto-évaluation, auditions, regards croisés des enseignants des différentes disciplines de l'élève</p> <p><b>Examen final</b></p> <p>Programme de 30 à 40 minutes devant jury</p> <p>Pièces d'époques et de styles différentes représentatifs des attendus professionnels</p> <p>Obtention de l'UV instrumentale, dominante du DEM (Diplôme d'Etudes Musicales)</p>

## Parcours personnalisé

Parcours orienté vers les **pratiques collectives** et proposé aux élèves portant un projet qui se distingue du cursus diplômant par les contenus, les rythmes et les objectifs.

L'élève peut bénéficier d'un **soutien instrumental** mis en place avec son professeur référent

Il a accès à de **nombreux enseignements** tels que :

- Ateliers/cours (invention, musique de chambre...)
- Conférences
- FM/culture

Ce parcours ne mène pas à un diplôme, mais des passerelles vers le cursus diplômant existent si l'élève le souhaite, avec l'accord de l'école.

Les termes de ce parcours sont établis par un **contrat personnalisé** signé entre l'enseignant et l'élève, avec la mention de sa durée (de 1 à 3 ans) et du suivi des enseignements. Ces informations permettent au service de scolarité d'appliquer le tarif adéquat